

ENTRETIEN, VÉRIFICATION GÉNÉRALE ET MAINTENANCE DES PEMP

COMMENT GARANTIR LA SÉCURITÉ DES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT DE VOTRE PEMP ?

Les plates-formes élévatrices mobiles (PEMP) sont considérées comme l'un des moyens les plus sûrs d'effectuer des travaux temporaires en hauteur. Il est extrêmement important que toutes les PEMP soient maintenues dans un bon état de fonctionnement tout au long de leur durée de vie afin de garantir un fonctionnement sûr et efficace au fil du temps.

Trois éléments garantissent leur maintien dans un état de fonctionnement sûr :

1. Vérifications générales avant utilisation, effectuées par un opérateur compétent.
2. Il convient d'effectuer l'entretien et la maintenance programmés comme spécifié par le fabricant de l'équipement d'origine (FEO) des PEMP.
3. Vérifications générales périodiques.

Ces trois éléments sont très différents, mais tout aussi importants les uns que les autres et liés.

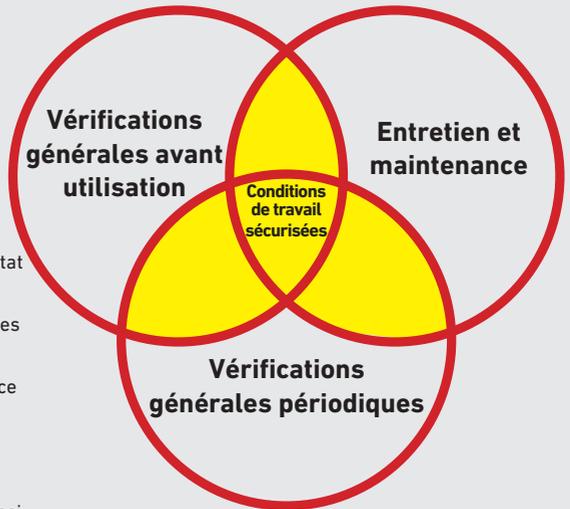
QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE LA VÉRIFICATION GÉNÉRALE, L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE ET LA VÉRIFICATION GÉNÉRALE PÉRIODIQUE ?

Il est important de comprendre la différence entre les vérifications générales, l'entretien et la maintenance et les vérifications générales périodiques.

- Une vérification générale avant utilisation est effectuée par un opérateur de PEMP compétent avant d'utiliser une PEMP.
- L'entretien et la maintenance sont des entretiens réguliers et continus réalisés par une personne compétente. Cela peut inclure la vérification des composants hydrauliques et électriques, des tests et des mesures.

- Les vérifications générales périodiques sont réalisées par des ingénieurs/techniciens de maintenance agréés pour inspecter les éléments critiques. La fréquence des vérifications générales peut varier en fonction des exigences du FEO et des normes ou réglementations régionales.

Le tableau au verso présente une comparaison du processus de vérification générale, d'entretien et de maintenance avant utilisation et du processus de vérification générale périodique d'un véhicule à moteur et d'une PEMP afin de s'assurer qu'ils restent dans un état sûr.



COMMENT VOUS ASSURER QUE VOTRE VOITURE PEUT ROULER EN TOUTE SÉCURITÉ ?

Contrôles avant utilisation

Le conducteur effectue des contrôles visuels et fonctionnels pour identifier les défauts avant de démarrer.



Vérification générale et maintenance régulières (entretien)

Le personnel d'entretien qualifié du garage effectue des vérifications générales et une maintenance régulières aux intervalles indiqués par le constructeur afin de garantir que votre voiture reste en bon état, c'est-à-dire dans un état répondant aux critères de sécurité, en bon état de fonctionnement et avec les bonnes réparations effectuées.



Centre de test agréé par le gouvernement

Une personne impartiale, certifiée compétente, effectue des tests et des contrôles détaillés de votre voiture de manière aussi approfondie et détaillée que nécessaire pour lui permettre de déterminer si la voiture examinée peut rouler ou continuer à rouler en toute sécurité sur la route.



COMMENT VOUS ASSURER QUE VOTRE PEMP PEUT FONCTIONNER EN TOUTE SÉCURITÉ ?

Vérification générale avant utilisation

L'opérateur effectue des contrôles visuels et fonctionnels pour identifier les défauts avant utilisation.



Vérification générale et maintenance en service

Le personnel de maintenance qualifié nommé par le propriétaire de la PEMP pour effectuer des vérifications générales et une maintenance régulières à des intervalles spécifiés par le FEO. Ceci permet de garantir que votre PEMP reste en bon état, en bon état de fonctionnement et avec les bonnes réparations effectuées.



Examen approfondi/périodique

Une personne impartiale et compétente effectue des tests et des contrôles de votre PEMP de manière aussi approfondie et détaillée que nécessaire pour lui permettre de déterminer si la PEMP peut toujours être utilisée en toute sécurité.



Ressources

- ➔ IPAF - Liste de contrôle pour la vérification avant utilisation de la PEMP
- ➔ IPAF - Andy Access : Inspection avant utilisation
- ➔ IPAF - Andy Access: Inspection avant usage de la PEMP
- ➔ IPAF - Guide pour les organismes de vérification générale de seconde partie
- ➔ IPAF - Gestion de l'état de sécurité des plates-formes élévatrices mobiles

Téléchargez le document d'orientation sur www.ipaf.org/guidance

